

MAG'Eysines

TRIBUNES LIBRES

LISTE « TOUJOURS AVEC VOUS POUR EYSINES »

MAJORITE MUNICIPALE (PS ET APPARENTES, PCF, EELV ET SOCIETE CIVILE)

BOURG : RAYAN CHAFNI, CAROLINE GEFFRIN, ALAIN GILBERT, FLORIANE LASTENNET, NATHALIE MARGUERITTE, PIERRE MARQUETTE, JEAN-LUC MESPLÈDE, JULIEN OLIVIER, SERGE TOURNERIE

LE VIGEAN : NOAM AÏT-OUMEGHAR, VALÉRIE CHAZEAU, LUDOVIC GERMAIN, VÉRONIQUE JUSOT, PASCAL PETITDEMANGE, LAURENCE ROY, OLIVIER TASTET

MIGRON : NICOLAS BARRETEAU, RICHARD CABRAFIGA, SOPHIE DUPRAT, ÉRIC PRÉBONNEAU, LAURENCE PUYOOU, CHRISTINE SEGUINAU, ALEXANDRE TOURRET

GRAND LOUIS – LA FORÊT : AMANDINE BETÉS, ISABELLE BOUDINEAU, ANNE-GAËLLE MC NAB, MATHILDE POMMEREUL, KARINE THIBAUT

Vols de nuit : poursuivre notre mobilisation pour la santé des habitants

Après la mobilisation collective qui a permis de préserver la piste secondaire de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, notre vigilance demeure entière sur les conséquences de l'activité aéroportuaire pour les habitants de notre territoire.

Aujourd'hui, notre engagement se poursuit sur un autre enjeu majeur : des restrictions sur les vols de nuit.

Depuis de nombreuses années, nous subissons des nuisances liées à l'activité de l'aéroport, en particulier durant la nuit. Cette nuisance n'est pas une simple gêne : elle a des conséquences reconnues sur la santé, le sommeil et la qualité de vie.

Nous avons toujours défendu une position équilibrée : reconnaître le rôle économique de l'aéroport tout en exigeant une **meilleure protection des riverains**.

Le projet d'arrêté soumis à consultation, et qui a reçu plus de 700 contributions, introduit pour la première fois des restrictions visant les avions les plus bruyants. Cette évolution constitue une avancée que nous saluons. Toutefois, après plusieurs mois d'échanges et d'observations, et au regard des mesures envisagées dans d'autres grands aéroports français, notamment sur notre façade atlantique, il apparaît clairement que ces dispositions demeurent insuffisantes.

Elles ne permettent pas de réduire le nombre de mouvements en cœur de nuit, période pourtant la plus sensible pour la santé des populations exposées. Elles ne garantissent pas non plus que Bordeaux-Mérignac ne devienne, demain, une plateforme privilégiée pour le report de vols nocturnes en provenance d'aéroports soumis à des règles plus strictes.

C'est pourquoi, **nous avons émis un avis défavorable dans le cadre de la consultation** du public concernant le projet d'arrêté portant restriction d'exploitation de l'aérodrome et avons demandé la mise en place d'un véritable couvre-feu de 23h à 6h. Cette position rejoint celle défendue par de nombreuses communes de la métropole et répond à une attente forte des habitants.

Notre objectif n'est pas d'opposer développement économique et qualité de vie. Il est de **construire un équilibre durable entre l'activité aéroportuaire et le respect de la santé publique**.

Parce que le droit au sommeil, à la santé et à un environnement préservé ne doit jamais être une variable d'ajustement, **nous poursuivrons notre mobilisation avec détermination pour obtenir des mesures à la hauteur des enjeux**.